DECHETS / ***La ferme France est exemplaire dans la gestion de ses déchets. Depuis 2001, la filière mise en place sous l'égide d'Adivalor apporte aux agriculteurs une solution fiable et adaptée.***

Les collectes de déchets professionnels agricoles s'organisent dans le Gers

L'éventail de solutions de collecte proposées aux agriculteurs ne cesse de s'élargir.
En 2020, ce sont désormais plus de 22 flux d'emballages et plastiques usagés que les agriculteurs trient au quotidien !
Les quantités collectées continuent d'augmenter dans un contexte agricole et économique pourtant difficile : 85000 tonnes d'emballages et plastiques agricoles usagés ont été collectées et valorisées, quantité en progression de 5 000 tonnes par rapport à 2019 .

La ferme France est exemplaire

Les agriculteurs français sont exemplaires dans la gestion de leurs déchets.
La France est aujourd'hui le seul pays d'Europe à disposer d'une organisation aussi performante, dédiée à la gestion de la fin de vie de l'ensemble des déchets issus de l'emploi d'intrants agricoles. Le savoir-faire de la France fait donc référence, tant au niveau européen que mondial.

Et dans le Gers ?

L'organisation gersoise se caractérise par l'intervention de nombreux acteurs comme en atteste la carte des points de collecte EVPP (Emballages Vides de Produits Phytosanitaires) ci-contre.
Mais des progrès restent à accomplir pour améliorer un taux de collecte qui reste inférieur à la moyenne nationale. Il est par exemple de 68 % sur les EVPP.
C'est d'autant plus important que 90 % des plastiques et emballages collectés sont recyclés !
Comme chaque année, les partenaires gersois de la filière ADIVALOR invitent les agriculteurs à ramener gratuitement leurs bidons et emballages vides (produits phytosanitaires, sacs de semences, produits fertilisants) auprès de leurs fournisseurs.
Les coopératives et négoces ouvrent leurs portes et stockent les emballages.
Une collecte de PPNU est aussi organisée. Elle concerne des produits phytopharmaceutiques qui ne peuvent plus être utilisés par les agriculteurs : ils sont périmés ou bien ils font l'objet d'un retrait d'autorisation de mise en marché.
Enfin, la coopérative Val de Gascogne propose, cette année à nouveau, une collecte de plastiques de maraîchage.

Dates à retenir :

- **Les plastiques de maraîchage : les 17 et 18 novembre à Lectoure (sîte de Val de Gascogne)**
- **Les emballages vides : du 29 novembre au 3 décembre**

Les Emballages Vides de Produits Phytopharmaceutiques (EVPP)

Les produits phytopharmaceutiques sont destinés à la protection des cultures (herbicides, fongicides, insecticides, régulateurs de croissance, ...). Ils font l'objet d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Les emballages collectés sont les bidons en plastique , les fûts en plastique ou en métal de 25 à 300 litres, les boîtes carton et les sacs papier.

Les Emballages Vides de Produits Fertilisants et amendements (EVPF)

Les produits fertilisants sont destinés à assurer la nutrition des végétaux ou à améliorer les propriétés physiques, chimiques et biologiques des sols. Les emballages collectés sont des Big Bags, des sacs, et des bidons.

Sites de collecte des emballages vides du 29 novembre au 3 décembre 2021

- **Les PPNU : le 9 décembre**

Cinq sites dans le Gers :
- Val de Gascogne , zone industrielle de Lucante à **Auch**
- Vivadour, allées de Bon Repos à **Riscle**
- Gersycoop « Au Levant de la Puzaques » à **Fleurance**
- Gersycoop « Route nationale 639 » à **Berdoues**
- Vitivista « ZI de Pome » à **Gondrin**

Quelques consignes
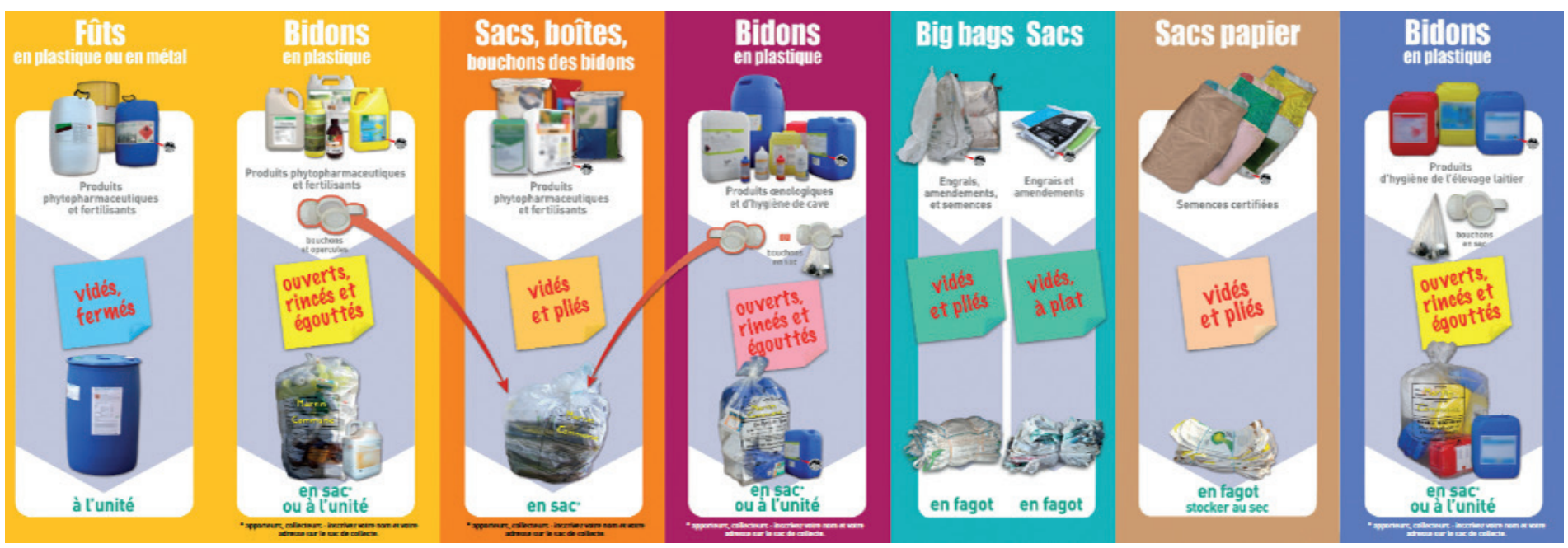
- Les consignes de préparation : dans le cadre de la collecte des emballages vides, les exploitants doivent réaliser un minimum de préparation
- Le brûlage ou l'enfouissement des emballages sont interdits.
- Les déchets déposés doivent être conformes aux consignes sinon ils ne seront pas collectés.